



HAL
open science

Mademoiselle de La Fayette et l'éducation des Indiennes caraïbes (1644)

Benoît Roux

► **To cite this version:**

Benoît Roux. Mademoiselle de La Fayette et l'éducation des Indiennes caraïbes (1644). Cahiers d'Histoire de l'Amérique Coloniale, 2011, Les Indiens des Petites Antilles. Des premiers peuplements aux débuts de la colonisation européenne, 5, pp.217-218. hal-01598009

HAL Id: hal-01598009

<https://hal.science/hal-01598009>

Submitted on 30 Sep 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mademoiselle de La Fayette et l'éducation des Indiennes caraïbes (1644)¹

In memoriam Pierre Chaunu².

En septembre 1643, Léonore de La Fayette débarque en Guadeloupe, à la tête d'un petit groupe de filles à marier issues de la congrégation des filles de Saint-Joseph de Paris. Malgré le rôle important qu'elle a joué dans les débuts de la colonisation française, sa biographie reste relativement obscure. Issue de la noblesse du Bordelais, son entrée dans la congrégation fait vraisemblablement suite à son veuvage. Au mois de juin 1643, sur les ordres de la Compagnie des Îles d'Amérique, elle s'embarque avec ses protégées à Dieppe. Après trois mois d'un voyage agité, elles arrivent à la Guadeloupe où La Fayette s'installe définitivement au début de l'année 1644. Ses "commerces d'amour" ainsi que la caution prestigieuse de la régente et de plusieurs dames de la cour lui assurent rapidement la protection du gouverneur de la Guadeloupe, Charles Houël, qui finance notamment son projet d'établissement d'une maison de Saint-Joseph dans l'île. Mais son influence grandissante auprès des officiers de la Guadeloupe n'a pas été sans exciter la verve de certains, dont celle du dominicain Jean-Baptiste Du Tertre. Sa présence en Guadeloupe est attestée jusqu'en 1646 par les registres paroissiaux de la Capesterre. Nous perdons ensuite sa trace.

Dès son arrivée aux Antilles, Mademoiselle de La Fayette entretient visiblement une abondante correspondance avec la France. Seules deux de ses lettres nous sont parvenues. La première, adressée à sa supérieure le 12 décembre 1643, a été publiée à Paris en 1644 sous forme d'une relation dédiée à la régente. La seconde, celle que nous publions ici, est une lettre originale datée du 19 avril 1644 et adressée à Louis Laisné de La Marguerie. Conseiller du roi (1635), puis maître des requêtes (1644), La Marguerie est surtout membre de la Compagnie secrète du Saint-Sacrement, dont l'intérêt pour les missions en Amérique est bien connu. C'est dans cette perspective dévote que semble s'inscrire le projet d'instruction des jeunes Indiennes caraïbes brièvement décrit dans cette lettre. La Fayette s'est montrée rapidement très préoccupée par le sort des Amérindiens et leur bonne instruction dans la foi catholique. La véhémence de ses critiques à l'égard de l'action apostolique des capucins et des dominicains, telle qu'elle est rapportée par Raymond Breton, en témoigne. Nous ignorons si son projet a abouti. En revanche, la question de l'éducation des Indiennes par les "dames vertueuses des îles" a trouvé un écho important dans les projets missionnaires de Pacifique de Provins (1647) et de quatre moniales dominicaines (1654).

Benoît ROUX

¹Bibliothèque de l'Institut de France [Paris], Manuscrit Godefroy 273, *Lettres originales du règne de Louis XIV*, tome 1, 1643-1648, f°149r-150v, *Lettre de La Fayette à La Marguerie*, Guadeloupe, 29/04/1644. Introduction et transcription B. Roux. Cette lettre a été publiée à deux reprises au XIXe siècle. La confrontation de l'originale avec ces deux éditions a néanmoins révélé plusieurs erreurs de transcription, voir *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1853, n°8, p.137-138 ; Une mission à la Guadeloupe en 1644. *Correspondance historique et archéologique*. Éd. L. G. Pélisier, 1899, tome 6, p.168-169.

²Nous ne pouvions publier ce document sans évoquer la mémoire du professeur Pierre Chaunu (1923-2009) qui, quelques mois avant sa disparition, nous avait permis d'avoir accès à cette lettre précieusement conservée entre les murs de l'Institut de France.

[149] 19 avril [1644]

Monsieur,

J'ai cru que vous agréeriez la liberté que je prends de vous écrire pour vous mander de nos bonnes nouvelles puisque vous seul après Dieu êtes cause que nous avons fait ce voyage, lequel a très bien réussi, Dieu merci. Toutes nos filles sont mariées à leurs contentements et nul d'elles ne voudrait être en France. Ce pays ici est beau et bon. L'on y est en grand repos ; l'on ne craint ni voleurs ni sergent, le peuple est fort doux et respectueux. Il est vrai que nous avons un gouverneur qui par son bon ordre le fait vivre de la sorte. C'est monsieur Houel³ homme très vertueux et craignant Dieu, qui sans doute fera beaucoup de fruits ici pour sa gloire. Il m'a obligé par ses pieuses persuasions à demeurer en cette île pour faire une maison de Saint Joseph afin de recevoir les filles qui nous seront envoyées de la nôtre de Paris et les tenir jusque elles soient pourvues. Je mande à mademoiselle de l'Estan⁴ d'en envoyer tous les ans le plus [149v] qu'elle pourra. Je vous assure monsieur que c'est le plus grand bien que l'on puisse faire tant pour la décharger de sa maison afin d'avoir moyen d'en reprendre toujours d'autres que parce qu'il est très grand besoin d'envoyer ici des femmes honnêtes et sages pour empêcher le mal qui se pourrait commettre et pour peupler le pays de personnes qui aiment Dieu. La maison que je ferai ici servira encore pour recevoir les petites Sauvages afin de les instruire et faire baptiser. Monsieur notre bon gouverneur m'a promis de m'en faire avoir tant que je voudrais, car il est très bien avec les Sauvages et même a plusieurs enfants des principaux d'entre eux qui lui laissent pour lui montrer comme ils le chérissent et lui les sait tellement et si adroitement gagner que, lorsqu'ils ont été un peu près de lui, ils ne le veulent plus quitter, ce qui nous donne espérance que l'on en convertira quantité. Quant aux filles caraïbes que je prendrais ce sera par le moyen qui m'en sera donné par les bonnes âmes qui voudront en entretenir une ou deux, donnant⁵ ce qui leur plaira tous les ans pour cet effet, afin de me donner moyen de les avoir toujours auprès de moi pour en faire ce que Dieu m'inspirera, espérant qu'il me donnera forces et lumière puisqu'il me donne grand désir de le servir en ses occasions. Je vous supplie très humblement, monsieur, de ne pas nous oublier. Je sais combien vous exercez la charité en toute rencontre. Notre seigneur vous fera connaître combien celle que vous ferez pour ce sujet lui sera agréable. Monsieur de Belloy⁶ a tant de piété que j'ai espéré qu'il prendra soins de nous et vous communiquera [150] ce qu'il aura appris de cette île où vous aurez, s'il plaît à Dieu, quantité de servantes qui prieront pour votre conservation, comme je fais dès à présent, et qu'il plaise à la bonté divine combler votre cœur de ses très saintes et très adorables bénédictions Je vous supplie, monsieur, qu'au très saint sacrifice de la sainte messe vous vous souveniez de moi qui suis en notre seigneur, monsieur, votre très humble et très obéissante servante de la Fayolle.

De la Gardeloupe île de la Mérique, ce 19 avril 1644.

Je présente votre lettre en passant à la Martinique au révérend père Bouton⁷ qui fut très aise d'apprendre de vos bonnes nouvelles⁸.

[150v] À Monsieur, Monsieur de la Marguerie⁹ rue chapon près Saint Nicolas des Champs à Paris. [cachet illisible]

³ Charles Houël du Petit Pré (1616-1682), gouverneur de la Guadeloupe de 1643 à 1664.

⁴ Marie Delpech de L'Estant († 1671), supérieure de la congrégation des filles de Saint-Joseph.

⁵ "donnant" ajout sur ligne.

⁶ Bien que nous n'ayons pas de certitude quant à l'identité de "Monsieur de Belloy", il pourrait s'agir de l'évêque de Belley, Jean de Passelaigue († 1663).

⁷ Jacques Bouton (1590-1658), missionnaire jésuite à la Martinique.

⁸ "Je présente [...] nouvelles" en marge.

⁹ Louis Laisné de la Marguerie († 1680), maître des requêtes en charge depuis le 5 avril 1644.